

ENTREPRISES DE GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES

Henry BLAZEIX, président

Ingénieur ECP.
[Ancien entrepreneur au Tonkin.](#)
Administrateur délégué des Entreprises Simon
Carvès, etc.

ENTREPRISES DE GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES (*La Journée industrielle*, 23 mai 1920)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme qui a pour objet l'exécution en tous pays de tous travaux ou entreprises plus spécialement hydrauliques, quais, jetées, bassins de radoub, écluses, halages, usines hydroélectriques, fondations à l'air comprimé.

Le siège est à Paris, 39, rue La-Boétie.

Le capital est fixé à 5 millions en actions de 250 fr. sur lesquelles 8.590 sont attribuées à la Société Conrad Zschokke, à Aarau (Suisse), en rémunération d'apports.

Les premiers administrateurs sont : MM. Henri Blazeix, entrepreneur de travaux publics à Paris, rue La-Boétie, 39 ; Frédéric Dominici, banquier, à Genève, 18, rue du Hesse ; Les Entreprises du Nord et de l'Est [filiale des Entreprises Simon Carvès], à Paris, rue La-Boétie, 39 ; MM. Charles de Haller, ingénieur, à Genève, 18, rue du Marché ; Edmond Ledoux, ingénieur, à Paris, rue La-Boétie, 39, et James de Reynier, ingénieur agronome, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 36.

Établissements Simon Carvès
(*La Journée industrielle*, 18 juin 1920)

.....
Le conseil vient de créer avec la société suisse Conrad Zschokke, la Société d'Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques, au capital de 5 millions.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1921)

Cette société, dont le siège est à Paris, 39, rue La-Boétie, a en cours d'exécution la construction à Marseille du nouveau bassin, dit Bassin du président-Wilson. Les travaux comportent environ 2.700 mètres de quais, avec fondations à 29 mètres de profondeur.

La même entreprise achève d'autre part, pour la Compagnie des Chemins de Fer du Midi, la réfection du barrage des Bouillouses, dans les Pyrénées.

Enfin, les Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques vont ouvrir incessamment les chantiers du canal de Marseille au Rhône. On se rappelle, ainsi que nous l'avons annoncé que cette société a obtenu l'adjudication du tronçon comportant la traversée de Martigues. Le montant des travaux est évalué à 12 millions.

Entreprises Simon Carvès
(*La Journée industrielle*, 23 avril 1922)
(*L'Information financière*, 23 avril 1922)

.....
Malgré que les résultats de l'exercice n'aient pas permis à la Société industrielle du Bâtiment et aux Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques de donner un dividende, pour chacune d'elles, le compte de profits et pertes s'est traduit par un bénéfice brut qui a été passé entièrement aux amortissements du matériel et de l'outillage, mais les travaux sont en cours et les bénéfices apparaîtront ultérieurement. En ce qui concerne les Entreprises de Grands Travaux-Hydrauliques, en effet, le canal maritime de Martigues n'a pu être commencé qu'au début de cette année. Ces travaux dureront environ quatre années et il n'est pas douteux qu'en cours d'exécution, d'autres contrats importants lui seront passés par les administrations pour la construction du port projeté.

Cette société vient également d'être nommée adjudicataire des travaux de construction de quatre grands viaducs sur la ligne de Casablanca à Rabat.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 7 juin 1922)

L'assemblée ordinaire s'est tenue, hier, au siège social, à Paris, 39, rue La-Boétie, sous la présidence de M. Edmond Ledoux.

Les comptes de l'exercice 1921 ont été approuvés à l'unanimité. Les résultats de l'exercice, tous amortissements passés et charges déduites, se soldent par un actif de 22.508 fr. 07.

Le rapport du Conseil expose qu'au cours de l'exercice, la société a poursuivi l'exécution des travaux repris de la Société Conrad Zschokke à Marseille, et aux Bouillouses. Le gros œuvre au cap Janet a été achevé durant le premier semestre. Les travaux d'installation de la carrière de l'Estaque ont été poursuivis avec activité, et les dragages destinés à approfondir le port de la Lave, où aboutit la descenderie, ont été achevés. Les travaux d'étanchement du barrage des Bouillouses, dont la société avait été chargée par la Compagnie des Chemins de Fer du Midi, donnent des résultats satisfaisants et seront achevés au cours de l'été 1922.

Quant au marché relatif à la traversée de Martigues, signé en octobre, les travaux d'installation et de préparation qu'il comporte sont poursuivis activement.

Les Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques ont été déclarées adjudicataires des travaux de fondations et de maçonneries de quatre viaducs importants sur la ligne de Casablanca à Rabat, pour la Compagnie des Chemins de fer du Maroc.

Il ressort, tant du rapport du Conseil que des indications données par le président de l'assemblée, que l'année 1921 a présenté tous les caractères d'une période de préparation et d'organisation ; les résultats s'en sont inévitablement ressentis. Ce n'est, en effet, que lorsque les nouveaux chantiers de Martigues et du Maroc seront en plein rendement qu'ils procureront les bénéfices que les anciens marchés en voie d'achèvement ne peuvent plus fournir à la société. Celle-ci escompte également des résultats intéressants de sa carrière de l'Estaque, qui va entrer en exploitation.

Parallèlement à l'organisation de ses nouveaux chantiers, la société a poursuivi l'étude de nombreux projets en vue de développer son chiffre d'affaires.

L'assemblée a, sur la proposition du conseil, décidé à l'unanimité de reporter sur l'exercice 1922 les 22.508 fr. 07, formant le reliquat disponible de l'exercice 1921.

Annuaire industriel, 1925 :

ENTREPRISES DE GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES, 39, r. La-Boétie, Paris, 8^e. T. Elysées 12-01. Soc. an. au cap. de 5.000.000 de francs. Président du cons. d'adm. : Henry Blazeix (E.C.P. 1893). Adm. délég. technique : Ch. de Haller.

Quais. Jetées. Bassins de radoub. Barrages. Usines hydro-électriques. Fondations pneumatiques. (13-35984).

16 novembre

(*Archives commerciales de la France*, 21 novembre 1925)

Paris.— Modification des statuts. — Soc. dite ENTREPRISES de GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES, 35, Pasquier. — Transfert de siège 90, Amsterdam. — 16 oct. 1925. — *Gazette du Palais*.

Société des Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 16 juin 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 se soldant par un bénéfice net de 464.836 fr., qui a été entièrement affecté aux amortissements.

L'assemblée a réélu MM. Darcy et Delamarche, administrateurs sortants.

BRUITS ET NOUVELLES

(*L'Information financière, économique et politique*, 3 février 1928)

L'INDUSTRIELLE FONCIÈRE. — La Société des Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques, dans laquelle L'Industrielle Foncière a pris une importante participation, vient d'obtenir l'adjudication des travaux de construction d'un avant-port au nord du bassin Président-Wilson, à Marseille. Le montant dépasse 50 millions de francs.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 20 juillet 1930)

L'assemblée ordinaire tenue le 18 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1929 qui, après amortissement des pertes antérieures de 550.000 fr., font ressortir un bénéfice net de 25.000 fr., reporté à nouveau.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a vérifié l'augmentation de capital de 10 à 20 millions par émission de 40.000 actions de 250 francs.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 13 janvier 1931)

Siège transféré du 96, rue d'Amsterdam, au 120, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 5 mars 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue le 3 mars, a autorisé le conseil à émettre des obligations jusqu'à concurrence de 20 millions de francs, dans les conditions et au moment qu'il jugera favorables.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1930, faisant ressortir un bénéfice de 1.528.923 francs.

Les actionnaires ont voté un dividende de 5 % aux actions. Les 40.000 actions anciennes recevront le dividende entier et les 40.000 nouvelles toucheront *pro rata temporis*.

Une somme de 728.174 fr. a été reportée à nouveau.

MM. Gendre et Henri Lainé, administrateurs sortants, ont été réélus.

ENTREPRISES DE GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES
(*L'Information financière, économique et politique*, 31 juillet 1931)

L'assemblée ordinaire du 29 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice net de 1.528.923 francs et fixé le dividende à 5 % brut.

Le chiffre d'affaires de l'exercice marque une progression de 70 % sur celui de l'année dernière et le carnet de commandes représente un montant triple du chiffre d'affaires de l'exercice.

Les entreprises équipées en 1928 ont été poursuivies dans leur ensemble d'une manière satisfaisante. La partie principale du barrage de Pizaucon a été achevée à fin 1930 ; la Société a poursuivi ses travaux de l'avant-port de Marseille. Pendant le deuxième semestre, elle a ouvert le chantier du barrage de Sautet, sur le Drac.

[Au Maroc, des travaux de préparation du barrage d'El Kantara, sur l'Oued Beht, sont terminés.](#)

En Algérie, la Société appuie l'activité de la Société des Grands Travaux Algériens sur différents chantiers.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 9 juillet 1932)
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 août 1932)

L'assemblée ordinaire des actionnaires, tenue le 8 juillet, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1931, faisant ressortir un bénéfice net de 425.507 fr. 05, auquel vient se joindre le report antérieur de 728.174 fr. 14. Après dotation de la réserve légale, le solde créditeur s'établit à 1.132.406 fr. 84 : l'assemblée en a décidé le report à nouveau.

MM. Charles de Haller et Dominicé, administrateurs sortants, ont été réélus.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 8 juillet 1933)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1932 se soldant par un bénéfice de 718.111 francs. Après dotation de la réserve légale, le solde bénéficiaire a été ajouté au reliquat antérieur, soit un report à nouveau créditeur de 1 million 814.611 francs.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*La Journée industrielle*, 21 novembre 1934)

Les comptes de l'exercice 1933 se sont soldés par un bénéfice net de 1 million 315.000 fr. et, compte tenu du report bénéficiaire antérieur, par un total créditeur de 3.130.000 fr. qui a été affecté en partie aux réserves ; le reliquat a été reporté à nouveau.

Annuaire industriel, 1935 :

ENTREPRISES de GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES, Siège social : 120, av. des Champs-Élysées, Paris, 8^e. T. Elys. 69-50 à 69-52, Inter 246. Ad. t. Travoart-42-Paris. Soc. an. cap. 20.000.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. J. Clos ; Adm.-dél. techn. : M. Ch. de Haller ; adm.-dir. : M. Deydier de Pierrefeu ; Adm. : MM. Ed. Grody ¹, Dominicé, Laisné, Gendre. Centres régionaux : 107, r. Cannebière, Marseille (B.-du-R.) ; 5. r. Ampère, Grenoble ; 9. r. Charras, Alger ; 10, r. de la Mamounia, Rabat.

Quais. Jetées. Bassins de radoub. Barrages. Usines hydro-électriques. Béton armé pour bâtiment et toutes autres applications. Fondations pneumatiques. (13-35984).

¹ Edmond Grody : administrateur délégué de l'*Industrielle Foncière*.

COUP D'ACCORDÉON
Réorganisation financière par
[Dragages et travaux publics](#),
Worms et Cie,
et le [Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie](#)

DANS LES SOCIÉTÉS
(*La Journée industrielle*, 10 novembre 1936)

Entreprises de Grands Travaux hydrauliques. — Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 24 novembre en vue de statuer sur la réduction du capital actuel de 20 millions, sur la réaumentation de ce capital et sur la démission et nomination d'administrateurs.

DANS LES SOCIÉTÉS
(*La Journée industrielle*, 3 décembre 1936)

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques. — Une assemblée extraordinaire, tenue le 24 novembre, a décidé de réduire le capital social de 20 à 1 million et de porter le capital ainsi réduit de 1 à 18 millions par l'émission, au pair, de 68.000 actions de 2.50 fr. chacune.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 décembre 1936)

.....
la Société a pris des intérêts importants dans la Société Générale de Travaux hydrauliques à la réorganisation de laquelle elle a contribué. Le capital de cette dernière a été porté à 18 millions et la Société possède un peu plus du tiers du capital, soit environ 6 millions de francs. M. Rigal, administrateur délégué de la Société, a été nommé administrateur délégué de cette nouvelle affaire.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 décembre 1937)

... la société a pris une part très élevée dans la réorganisation des Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques qui comptent à leur actif la réalisation de grands travaux maritimes et de grands barrages en France et en Afrique du Nord.

Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics
Assemblée ordinaire du 19 décembre 1938
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 décembre 1938)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 21 janvier 1939)

.....
Les Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques ont achevé ou poursuivi l'exécution des travaux, que nous avons énumérés l'an dernier ; de plus, elles ont entrepris d'importants travaux d'aménagement du secteur irrigué du Hamiz, en Algérie.

ENTREPRISE DE GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES
(*Le Journal*, 10 août 1942)

L'assemblée ordinaire, tenue le 30 juillet, a approuvé les comptes de l'exercice 1941, se soldant sans bénéfice ni perte.

Une assemblée extraordinaire tenue le même jour a décidé l'unification des 120.000 actions de 250 francs composant le capital de la société, par assimilation des actions privilégiées aux actions ordinaires.

Les assemblées spéciales des porteurs d'actions privilégiées et ordinaires ont ratifié les décisions prises par l'assemblée extraordinaire.

EGTH
(Roger Mennevée,
La Banque Worms et Cie
Histoire générale
3^e partie
Filiales et participations
Chapitre 3
De 1925 à 1940 (suite)
(*Les Documents de l'Agence indépendante d'informations internationales*,
novembre 1949)
www.wormsetcie.com

Vers la fin de 1934, la banque Worms et Cie intervint dans la Société d'entreprises de grands travaux hydrauliques, société fondée en 1920 pour l'exploitation en France, dans les colonies et pays de protectorat de tous travaux hydrauliques. Le capital était à l'origine de 5 millions de francs en 20.000 actions de 250 F dont 8.500 remises à la société suisse Conrad Zschokke en rémunération partielle de ses apports, le surplus en était rétribué par une part bénéficiaire donnant droit à 20% des bénéfices après attribution aux actions d'un premier dividende de 6%, le siège social était 39, rue La-Boétie, à Paris.

Le premier conseil d'administration comprenait :

M. Henri Blazeix* et M. Edmond Ledoux*, administrateurs de la société Entreprises du Nord et d'Est*, elle-même administrateur,

MM. Charles de Haller, Frédéric Dominice, James de Reynier, appartenant au groupe suisse.

M. Charles de Haller était administrateur de la Société financière italo-suisse ainsi que M. Dominice qui était également administrateur de la Société financière franco-suisse, de la Banque d'escompte suisse et de l'Union financière suisse.

Il serait trop long de suivre l'évolution et les modifications de la société jusqu'au moment où elle dut procéder à une réorganisation financière qui fut effectuée par un groupe comprenant Worms et Cie, la Banque de l'Indochine et le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

La banque Worms et Cie était, d'ailleurs, déjà intervenue antérieurement et c'est ce qui avait entraîné la nomination au conseil d'administration de M. Pierre Edmond Rialan à fin 1934.

Puis, par décision de l'assemblée générale du 24 novembre 1936, le capital de 20 millions avait été réduit à 1 million par échange de 20 actions nouvelles de 250 F contre une nouvelle de même nominal, puis porté immédiatement à 18 millions par l'émission au pair de 17.360 actions ordinaires nouvelles et de 50.640 actions privilégiées de 250 F chacune. Les actions ordinaires devant être souscrites, dans leur généralité par compensation.

Un nouveau conseil d'administration fut, en même temps nommé, composé de :

M. Paul Baudouin, président (Banque de l'Indochine),
M. Jean Rigal, administrateur délégué (Worms et Cie)[DTP],
M. Édouard Gendre, administrateur (Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie)[CFAT],
M. Ernest Gouin (Batignolles Châtillon),
M. Charles de Haller,
M. Georges Lauret (Worms et Cie),
M. Edmond Rialan (Worms et Cie),
M. Jean Sillard.

MM. Baudouin, Rigal et Sillard représentaient plus précisément la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics, que nous avons étudiée dans un fascicule précédent.

Le siège social fut transféré en août 1937 au 29, rue de Miromesnil à Paris.

Au début de 1939, M. Paul Baudouin donnait sa démission de président et d'administrateur. Il était remplacé à la présidence par M. Georges Lauret, et comme administrateur par M. Gaston Leroy, né le 20 décembre 1883 à Lille (Nord) déjà directeur général de la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics.

M. Charles de Haller était, entre temps, décédé le 10 septembre 1938.

À la suite des événements de 1940 et de la nouvelle législation sur les sociétés, M. Guy Brocard (Worms et Cie) et Berryer furent nommés administrateurs par l'assemblée du 17 décembre 1940, et M. Rigal Jean élu président en remplacement de M. Georges Lauret alors prisonnier en Allemagne. M. Sillard donna à la même époque (décembre 1940) sa démission d'administrateur.

Puis, par suite du retour des administrateurs prisonniers de guerre, l'assemblée du 30 septembre 1941 approuva la nouvelle composition du conseil, comprenant :

M. Georges Lauret, président,
M. Édouard Gendre (antérieurement prisonnier),
M. Gaston Leroy,
M. Jean Rigal,
M. Pierre-Edmond Rialan,
M. Guy Brocard.

On le voit, le groupe Worms prédominait assez nettement.

Par décision de l'assemblée du 30 septembre 1941, le capital avait été porté à 30 millions (Journal spécial des sociétés des 29 octobre et 24 novembre), et toutes les actions furent unifiées à partir du 1^{er} janvier 1942.

Au début de 1943 M. Jean Rigal, nommé directeur général, cessa d'appartenir au conseil d'administration, en même temps que MM. Rialan, Gouin et Berryer donnaient leurs démissions d'administrateurs.

Ils étaient remplacés par M. Guillaume de Tarde (précédemment directeur chez Lazard Frères et Cie), Jean Laurent et Edwin Poilay ², tous trois représentant la Société

² Edwin Poilay (1891-1970) : il débute à la Banque de l'Indochine, puis devient directeur général (1931) et président (1955) de la Banque de l'Afrique occidentale. Voir [encadré](#). Administrateur de la SFEDTP depuis fin 1937.

française d'entreprises de dragages et de travaux publics — et plus spécialement la Banque de l'Indochine — qui avait ainsi la majorité au conseil.

En janvier 1945, le capital a été porté à 60 millions.

M. Jean Rigal fut rappelé au conseil d'administration et sa nomination ratifiée par l'assemblée du 12 novembre 1945 ; puis M. Jean Laurent démissionna et fut remplacé par la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics elle-même (assemblée du 29 octobre 1946).

Le capital a été, depuis, porté à 100 millions (assemblée du 8 juillet 1947 - *Journal spécial des sociétés par actions* du 7 octobre 1947) puis à 125 millions (assemblée du 22 octobre 1947 - même journal du 21 novembre 1947).

Les titres de la Société d'entreprises de grands travaux hydrauliques ont été introduits au marché officiel de la Bourse de Paris, le 5 novembre 1948. C'est la banque Worms et Cie qui a présidé à cette opération.

Jean Rigal (1898-1969-
PDG de DTP
Chevalier de la Légion d'honneur du 10 mars 1948

Principaux travaux exécutés au titre d'administrateur-directeur général des
Entreprises de Grands travaux hydrauliques:

Gros travaux de digues et quais à Marseille ;
Reconstruction des formes de radoub de Marseille ;
Ports de Nemours et Mostaganem en Algérie ;
Aménagement de la base navale de Mers-el-Kébir ;
Aménagement de la chute du Rhône de Donzère à Mondragon, etc.

ENTREPRISES DE GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES (*L'Économie*, 17 nov. 1948)

On sait que les 500.000 actions de 250 francs de cette Société, qui composent le capital actuel de 125 millions de francs, ont été introduites le 5 novembre au marché officiel de la Bourse de Paris.

Constituée en 1920, elle a des liens étroits avec la Société Française d'Entreprises de Dragages et de Travaux Publics et jouit, comme celle-ci, d'une réputation technique qui lui a valu un développement sans cesse croissant.

Son activité ne se borne pas aux seuls travaux hydrauliques (barrages, travaux portuaires, etc.) mais englobe également les travaux de génie civil de toute nature.

Son chiffre d'affaires, qui était de 88 millions de francs en 1938, a atteint 577 millions en 1947.

Elle compte étendre son activité à l'étranger et à d'autres régions de l'Union française, notamment à Madagascar où elle doit participer aux travaux d'aménagement du nouveau port maritime de Soalara et à la construction d'une voie ferrée de 150 km. pour l'exploitation des charbonnages de la Sokoa.

Entreprise de Grands Travaux Hydrauliques (*L'Information financière, économique et politique*, 30 décembre 1949)

L'assemblée extraordinaire du 27 décembre a décidé de porter le capital de 125 à 250 millions par incorporation d'une partie de la réserve spéciale de réévaluation et élévation à 500 francs de la valeur nominale des 500.000 actions en circulation, actuellement 250 francs.

La même assemblée a décidé le groupement par cinq desdites actions en vue de leur retrait de la C.C.D.V.T. en laissant au conseil le soin d'en fixer les dates et les modalités dans le cadre de la législation en vigueur.

Entreprise de Grands Travaux Hydrauliques
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1950)

L'assemblée générale du 30 juin a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1949 qui se soldent par un bénéfice net de 21.291.238 fr. (c. 19.134.568 fr.), après 65.795.000 fr. d'amortissements et provisions (c. 52.635.00 fr.).

Elle a voté la répartition d'un dividende brut de 37 fr. 50 (c. 25 fr.) aux 500.000 actions existantes dont la valeur nominale a été portée au cours de l'exercice écoulé de 250 à 500 fr. en représentation du doublement du capital social de 125 à 250 millions de francs par incorporation de réserves. Ce dividende qui sera représenté par le coupon n° 8 sera mis en palment le 1^{er} août.

Entreprise de Grands Travaux Hydrauliques
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1951)

L'assemblée générale du 27 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1950 se soldant par un bénéfice net de 28 millions 615.854 francs (contre 21.291 238 fr.) après 144 422.133 fr. d'amortissements et provisions (c. 65 795 000 fr.).

Elle a voté la répartition d'un dividende brut de 50 fr. (contre 37 fr. 50) aux 500.000 actions de 500 fr. composant le capital social. Ce dividende, qui sera représenté par le coupon n° 9, sera mis en paiement le 1^{er} août, soit avant les opérations de regroupement qui commenceront le 3 septembre 1951

Dans son rapport, le conseil d'administration signale que la participation aux travaux d'aménagement de la chute du Rhône de Donzère à Mondragon a constitué l'activité essentielle de la société dans la métropole. Les délais contractuels dont les termes ont marqué en 1950 des étapes importantes du programme général ont été respectés.

En Afrique du Nord, la société a poursuivi les travaux de la rade de Mers-el-Kébir et pris une participation dans un important marché de travaux souterrains pour cette base. Elle a poursuivi également la construction des centrales thermiques d'Oran et de Bône.

En A.O F., en association avec la Société Française d'Entreprises de Dragages et de Travaux Publics*, elle doit assurer la construction de 1.000 mètres de quai en eau profonde à Abidjan.

En A.E.F., à Madagascar et à l'étranger, elle continue à étendre son champ d'action dans des conditions satisfaisantes.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1952)

L'assemblée ordinaire du approuvé les comptes de l'exercice 1951 qui se soldent par un bénéfice net de fr. 33.502.494 c. 28.615.854, après 212.392.498 fr., d'amortissements et provisions c. 144.422.133.

Elle a voté la répartition aux actions composant le capital de 250 millions de fr. d'un dividende brut de 300 francs par action regroupée de 2.500 fr. et de 60 fr. c. 50 fr. par action non regroupée de 500 fr. Ce dividende qui sera représenté par le coupon n° 12 sera payable à partir du 1^{er} août 1952.

Le conseil d'administration, dans son rapport annuel, indique que. les travaux d'aménagement de la chute du Rhône de Donzère à Mondragon se sont poursuivis dans le cadre du programme contractuel qui doit aboutir à la mise en service du canal

et de l'usine avant la fin de 1952. Les autres chantiers de la Métropole ont eu au cours de l'exercice écoulé une activité normale satisfaisante.

En Afrique du Nord, la principale activité est restée concentrée sur l'aménagement de la base navale de Mers-el-Kébir.

En A.O.F., en association avec la Société Française d'Entreprises de Dragages et de Travaux Publics qui assure la direction des travaux, la Société a commencé la construction des quais en eau profonde du port d'Abidjan.

En A. E. F., à Madagascar et à l'étranger l'activité s'est poursuivie dans de bonnes conditions.

L'assemblée à forme constitutive qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire a ratifié l'augmentation du capital social de 250 à 375 millions de francs laquelle est ainsi devenue définitive.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 1620 :

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques

Conseil : MM. G. Lauret, pdt ; J. Rigal, A.-D.-G. ; G. Brocard, Ed. Gendre, G. Leroy, Ed. Poilay, Société Française de Dragages et de Travaux publics.

Commissaires aux comptes : MM. Caillez, M. Châtelain.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques [Desfossés 1956/1612]

S.A., 1920.

Siège social : Paris, 20, rue de Miromesnil.

Lauret (Georges), 1612 (pdt EGTH), 1617 (DTP), 1621 (Moisant-Laurent-Savey).

Rigal (Jean)[⁰/_{0x}][Worms], 193 (Métropolitaine), 288 (Harrach), 1079 (Puzenat), 1612 (EGTH). Grande Île), 669 (Gén. graphites Madag.), 1612 (adg EGTH), 1617 (PDG SFEDTP).

Brocard (Guy)[⁰/_{0x}][Worms], 193 (Métropolitaine), 288 (Harrach), 1079 (Puzenat), 1612 (EGTH).

Gendre (Édouard)[⁰⁰/₀₀][CFAT], 292 (Foncière de la ville d'Alger), 413 (pdt Tramw.+autobus Casablanca), 448 (NCHP), 1612 (EGTH), 1840/1 (Bastos).

Leroy (Gaston), 1612 (EGTH).

Poilay (Edwin), 107 (BAO), 164 (CNEP), 207 (Bq comm. afr.), 238 (Crédit foncier Ouest afr.), 1360 (UNELCO), 1612 (EGTH), 1617 (SFEDTP).

DTP

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. M. Caillez. M. Chatelain

SIEGE SOCIAL : 29, rue de Miromesnil. Tel.

ANJ. 09-30.

CONSTITUTION : Société anonyme constituée en 1920 pour une durée de 99 ans.

OBJET : L'exécution en France, dans ses colonies, pays de protectorat ou à l'étranger de tous travaux ou entreprises de toute nature et plus spécialement de travaux hydrauliques, quais, jetées, bassins de radoub, écluses, barrages, usines hydro-électriques, fondations à l'air comprimé, etc.

CAPITAL SOCIAL : 375 millions de fr. divisé en 150.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 5 millions; porté par étapes successives à 125 millions, puis à 250 millions, en 1949, par élévation du nominal de 250 à 500 fr. Regroupement en titres de 2.500 fr. à partir du 3 septembre 1951

Porté en 1952 à 375 millions par émission à 2.700 fr. de 50.000 actions de 2.500 fr. (1 pour 2).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale; premier dividende non cumulatif de 6 % aux actions ; affectations à des amortissements ou réserves supplémentaires. Sur le solde : 10 % au Conseil; 90 % aux actions.

SERVICE FINANCIER : Banque de l'Indochine, Banque de l'Afrique Occidentale, Banque Nationale du Commerce et l'Industrie, MM. Worms et Cie

TRANSFERTS : MM. Worms et Cie.

COTATION : Parquet & Cote Desfossés : actions 26. — Notice SEP: TC 146.

COUPONS NETS AU PORTEUR : N° 9 (1er août 1951), 41 fr. ; 10, sans valeur; 11 : droit de souscription (1 pour 2) : 12 (1er août 1952), 19 fr. et 216 fr. ; 13 (1er août 1953), 49 et 246 fr.: 14 (er. août 1954), 246 fr. ; 15 (1er. août 1954), 216 fr.

	Amort.	Provision	Bénéf. net	Réserves	Divid. et tant.	vid. brut par ac
	(En 1.000 francs)				(En francs)	
1946	15.589	—	6.817	341	3.888	15 00
1947	20.394	—	7.820	391	7.500	15 00
1948	52.635	7.000	19.134	957	13.568	25 00
1949	56.795	9.000	21.291	1.064	20.023	37 50
1950	121.022	23.400	28.616	1.431	26.218	50 00
1951	166.517	45.875	33.502	1.675	31.683	300 00
1952	172.498	29.137	36.230	2.811	48.092	300 00
1953	140.116	18.184	51.519	2.576	47.500	300 00
1954	152.701	6.881	54.790	2.739	47.500	300 00

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	404.102	635.552	538.293	447.301	357.233
Autres valeurs immobilisées	30.599	49.815	46.221	46.925	179.165
Réalisable					
Valeurs d'exploitation	1.064.861	1.462.758	1.653.348	1.447.745	1.774.826
Débiteurs	1.061.362	1.234.457	1.419.912	1.397.477	1.252.178
Comptes de régularisation	118.156	96315	82578	28641	—
Titres de placement	8.330	8.330	18.017	8.678	7.458
Disponible	62.334	17.524	43659	95691	150.408
	<u>2.749.714</u>	<u>3.504.751</u>	<u>3.802.028</u>	<u>3.472.158</u>	<u>3.721.209</u>
Capital	250.000	250.000	375.000	375.000	375.000
Réserves	79.291	405.030	439.183	445.680	422.587
Fonds de renouvellement et provisions	27.465	55.061	59.481	46.960	30.529
Dettes à moyen terme	61.360	25.906	158.284	150.000	100.000

Dettes à court terme	1.253.114	1.367.584	1.228.889	1.212.873	1.150.703
C o m p t e s régularisation de	1.049.898	1.367.668	1.504.961	1.190.456	1.587.650
Bénéfices	28.616	33.502	36.230	51.519	54.790
	<u>2.749.714</u>	<u>3.504.751</u>	<u>3.802.028</u>	<u>3.472.158</u>	<u>3.721.209</u>

Entreprises de grands travaux hydrauliques
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 juillet 1956)

L'assemblée générale ordinaire du 6 juillet a approuvé le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1955.

Les produits bruts de l'exercice 1955 ont été en sensible augmentation sur ceux des exercices précédents mais, pour tenir compte de la situation actuelle en Afrique du Nord dans l'appréciation des risques en cours, une provision exceptionnelle de 50 millions de francs a été constituée et le bénéfice net s'est trouvé réduit à 25 millions 766.094 fr. (contre 54.789.700) après 195.208.363 fr. d'amortissements (contre 152.701.403).

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende de 150 fr. brut par titre ; ce dividende, qui sera représenté par le coupon n° 16, sera mis en paiement, dans les conditions habituelles et sous déduction des impôts en vigueur, à partir du 1^{er} août 1956.

Dans son rapport, le conseil indique que pour l'ensemble des chantiers métropolitains, les résultats obtenus ont été satisfaisants. La société a poursuivi la construction des ouvrages et le creusement du canal d'amenée de la chute de Montélimar sur le Rhône en même temps qu'elle terminait la construction d'ouvrages militaires dans l'Est et qu'elle mettait en route deux nouveaux chantiers, l'un à Cambrai pour le Service des Carburants, l'autre à Lorient pour la S.N.C.F.

En participation, la société a poursuivi les travaux de construction du canal et de l'usine de la chute de Fessenheim sur le Rhin. Un groupement dont elle fait partie a en outre été chargé de la construction du pont de Tancarville sur la Seine.

En Afrique du Nord, malgré des difficultés continuelles, la société a réussi à maintenir son activité sur tous les chantiers en cours (Mers-el-Kébir, Moulouya, Djendjen, piste Biskra-Touggourt).

En A.O.F., en A.E.F. et à Madagascar, les travaux auxquels elle participe se sont poursuivis dans des conditions satisfaisantes.

L'assemblée a renouvelé pour six années le mandat de M. Guy Brocard, administrateur sortant.

Entreprises de Grands Travaux Hydrauliques
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 juillet 1957)

L'assemblée ordinaire du 11 juillet a approuvé le bilan et les comptes se soldant par un bénéfice net de 1.087.832 fr. après 238.167.842 fr. d'amortissements (contre 195.208.363 francs).

Dans son rapport, le conseil d'administration précise que les produits bruts de l'exercice influencés par les décisions de blocage faisant obstacle à l'adaptation convenable des prix aux charges nouvelles de tous ordres, ont été du même ordre que

ceux de 1955 alors que le montant des travaux exécutés a été, lui, sensiblement supérieur.

Dans la métropole, la Société a poursuivi, seule ou en participation, les travaux du dépôt d'hydrocarbures de Cambrai, du passage supérieur du Moustoir à Lorient, des ouvrages d'entrée et du canal d'amenée de la chute de Montélimar sur le Rhône, du canal et de l'usine de la chute de Fessenheim sur le Rhin, du pont de Tancarville sur la Seine, des ouvrages de retenue de Montrigon et du barrage de la Sassièrè dans les Alpes. Le centre de Marseille a, en particulier, notablement accru son activité par l'ouverture de nouveaux chantiers (construction de 814 logements à la cité Bellevue, port pétrolier de Lavéra, reconstruction de la cale n° 1 aux chantiers navals de La Ciotat).

1970 : absorption par DTP.